

VIOLENCES SEXUELLES ET DROIT PÉNAL PERSPECTIVES FRANCO-CANADIENNES

Programme

- 9h** Accueil
- 9h30** Introduction - Le droit pénal, instrument efficace des politiques publiques, ou produit secondaire des luttes sociales contre les violences sexuelles ?
- 9h45** Les suites du mouvement #MeToo/ #Moiaussi : réflexion sur la réponse du système criminel canadien aux agressions sexuelles.
- 10h15** Loi du 3 août 2018, des avancées et des inquiétudes.
- 10h45** Discussion / *Pause*
- 11h15** "Qu'est-ce que cela change ?". Réflexions sur l'opportunité de modifier les dispositions pénales relatives aux infractions sexuelles afin d'y inscrire une définition du "consentement positif" à l'acte sexuel.
- 11h45** Discussion
Pause déjeuner
- 14h** Viols sur majeur.e dans la chaîne pénale. Exemple de la juridiction de Lille.
- 14h30** Le traitement pénal des violences sexuelles sur mineurs : une enquête de sociologie législative et judiciaire.
- 15h** Discussion / *Pause*
- 15h45** Violences sexuelles : les limites de l'autorisation de la loi.
- 16h** Discussion
- 16h15** Conclusion et discussion générale de la journée

Julie Mazaleigue-Labaste
chargée de recherche CNRS, Université Paris 1, ISJPS

Louise Langevin
professeure de la Faculté de droit, Université Laval, Québec

Audrey Darsonville
professeure de droit pénal, ERADP-CRDP, Université de Lille

Catherine Le Magueresse
docteure en droit, Université Paris 1

Sylvie Cromer
maîtresse de conférences en sociologie, CRDP, Université de Lille, INED

Marie Romero
docteure en sociologie, Centre Norbert Elias, EHESS

Anne Simon
maître de conférences en droit pénal, IRJS, Université Paris 1, ISJPS